

**Objet : Mission de Armelle Farastier  
Vice-Présidente adjointe Vie étudiante**

**Période : du 29 février 2020 au 28 février 2024**

**Contexte :**

Grenoble INP est dans un contexte de profonde transformation du site avec 2 grands changements en 2020 :

- le début de l'EPE « Université Grenoble Alpes ».  
Notre position : faire réussir l'UI, participer au pilotage, être force de propositions - la mise en place de « Grenoble INP Institut d'ingénierie et de management, Université Grenoble Alpes »,
- un établissement composante de l'UGA réunissant toutes les écoles d'ingénieurs du site et Grenoble IAE, une transition en 3 ans.

Le projet 2020-2024 pour l'établissement s'articule autour de « Construire Grenoble INP institut d'ingénierie, affirmer son identité et ses valeurs, au sein d'une université de rang mondial. »

**6 axes du projet HCERES :**

1. Grenoble INP institut d'ingénierie, l'expert en ingénierie et management d'un site d'excellence
2. Sur le site Grenoble Alpes, renforcer les coopérations avec les autres composantes et organismes, notamment pour innover
3. Dans la future université intégrée, valoriser nos multiples niveaux d'appartenances (écoles, réseaux nationaux, réseaux européens et internationaux) comme une force, un atout, une opportunité
4. Les entreprises aux cotés de l'établissement dans son pilotage, l'établissement aux cotés des entreprises dans leurs développement
5. Mobiliser la recherche en ingénierie pour répondre aux enjeux et aux transformations majeures qui nous attendent (au niveau sociétal, environnemental, technologique)
6. Une offre de formation concertée entre les écoles, en s'appuyant sur la création de parcours et de méthodologies innovantes

**Missions de la vice-présidente adjointe Vie étudiante:**

- Définir et proposer les ressources et conditions adaptées à une vie étudiante de qualité.
- Accompagner les élus étudiants dans leurs actions et valoriser leur engagement.
- Valoriser et encourager les actions étudiantes citoyennes.
- Contribuer aux initiatives et réflexions conduites au sein du cercle inter universitaire au titre de l'investissement étudiant et de la vie universitaire.
- Valoriser les études scientifiques auprès de tous les publics (collégiens, lycéens, parents d'élèves, enseignants du secondaire, collectivités, employeurs...).

**Moyens et conditions :**

Cette fonction de Vice-Présidente adjointe donne lieu à une prime de 102 h et une décharge de service de 96 h incompatible avec tout paiement d'heures complémentaires supplémentaires (montant équivalent versé par l'établissement employeur).

Fait le 29/02/2020, à Grenoble

Armelle Farastier  
Vice-Présidente adjointe Vie étudiante

Pierre Benech  
Administrateur Général